
DECLARATION DE LA COMMISSION EXECUTIVE

DU 13 DECEMBRE 2018

La Commission exécutive confédérale, réunie le 13 décembre 2018, considère que la crise actuelle et le mouvement des « gilets jaunes » sont le produit des politiques économiques et sociales menées depuis de nombreuses années privilégiant les revenus du capital au détriment du pouvoir d'achat des salariés et retraités, de la protection sociale et des services publics.

A cela se sont ajoutées les réformes du code du travail, loi travail et ordonnances, détruisant les droits des salariés et affaiblissant la représentation syndicale et la négociation collective. Dans ce contexte, la Commission exécutive réaffirme avec force les revendications de FO portant sur l'urgence d'une augmentation générale des salaires, pensions et retraites, minimas sociaux, tant dans le privé que dans le public, face aux pertes de pouvoir d'achat subies et accumulées depuis la crise de 2008 par les salariés.

Les annonces récentes du Président de la République et du gouvernement ne répondent pas à la revendication d'une véritable revalorisation du SMIC (FO revendique de porter le SMIC à 80% du salaire médian, soit 1 450 € net) et de la valeur du point d'indice dans la Fonction publique et FO entend agir pour l'engagement, partout, de négociations dans les branches en vue de relever l'ensemble des grilles de salaires.

Elle appelle à la généralisation de la prime transport par le biais de l'engagement de négociations de branches, le seul renvoi à la négociation d'entreprise, dans l'esprit de la loi Travail et des ordonnances, démontrant son insuffisance.

FO conteste à nouveau le transfert des cotisations sociales sur la CSG. Outre qu'il s'agit d'un détournement du salaire différé, il accélère l'étatisation de la protection sociale.

FO réaffirme sa revendication d'une clarification des responsabilités et du financement, entre ce qui relève de la solidarité ouvrière et ce qui relève de la solidarité nationale et entend agir pour préserver et reconquérir la protection sociale collective et sa pleine responsabilité pour la défense des intérêts des salariés dans le cadre de sa gestion paritaire.

FO réaffirme également sa revendication d'une réforme fiscale restaurant une progressivité réelle de l'impôt, permettant une redistribution effective des richesses, essentielle au financement du service public et à la réduction des inégalités.

FO dénonce tout amalgame, d'où qu'il vienne, entre les violences extérieures aux manifestations, et l'expression des mécontentements, colères et revendications dans le cadre de la liberté de manifester. FO appelle en particulier à ce que, d'urgence, soit prises en compte les inquiétudes de la jeunesse, lycéenne et étudiante, demande au gouvernement d'ouvrir immédiatement des négociations avec leurs représentants et dénonce toute entrave à la liberté de manifestation et à l'usage disproportionné de la force à l'encontre de la jeunesse. FO souligne les bons résultats lors des élections récentes pour les CSE. Fort de ses succès dans la Fonction publique, FO poursuivra son action déterminée contre les politiques de démantèlement des services publics, leur privatisation et la mise en cause du statut.

FO réaffirme son opposition au cadrage gouvernemental imposé à la négociation de l'assurance chômage et se prononce contre toute remise en cause des droits des demandeurs d'emploi.

FO réaffirme sa revendication du maintien des 42 régimes existants de retraite et refuse tout système universel par points.

Tout en soulignant que le mouvement syndical des salariés ne peut s'isoler dans la nation, FO rappelle que l'indépendance syndicale, vis-à-vis de l'Etat, toute structure ou influence extérieure, est le gage de la défense des droits des salariés, et est étrangère à toute notion de pacte social.

La Commission exécutive apporte son soutien aux syndicats engagés dans des négociations, actions et grèves sur leurs revendications, et appelle les syndicats FO à agir dans les entreprises et au niveau des branches pour l'obtention d'augmentation générales de salaires. FO réaffirme la nécessité d'engager la mobilisation à tous les niveaux permettant de créer le rapport de force interprofessionnel y compris par la grève, et invite les syndicats à organiser les assemblées générales en ce sens.

Paris, le 13 décembre 2018